

LA DEMARCHE DE CONCERTATION ET SES ETAPES

INSTALLATION DU COMITE DE SUIVI

LE 09 JUILLET 2009

Le contexte du projet

Le point sur les études antérieures

La démarche de concertation

Les scénarios de concertation

■ Choix du scénario de co-élaboration avec un garant

DEUXIÈME COMITE DE SUIVI

LE 30 OCTOBRE 2009

Présentation du garant M. Henri COLIN

Présentation des bureaux d'études EGIS

Principes de fonctionnement de la co-élaboration

Mise en place des ateliers thématiques

Organisation des étapes ultérieures

La co-élaboration : principes et organisation

→ participation continue des acteurs à l'élaboration du projet

- élaboration et approfondissement du projet ;
- expression d'avis dans un cadre structuré ;
- validation des étapes au fil de l'eau.

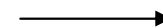
→ Les modalités d'organisation

- travail préalable des bureaux d'études
- ateliers de travail thématiques : réorientations du travail des BE, compléments, apports, expressions d'avis
- validation en comité de suivi

LE PROCESSUS DE CONCERTATION ET LES ETUDES

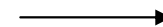
étape 1 diagnostic partagé

phase préparatoire



mi-novembre à
mi-décembre 2009

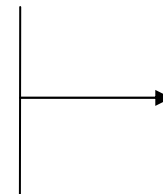
phase concertation



mi-décembre 2009 à
mi-janvier 2010

étape 2 recherche des « tracés » optimisés

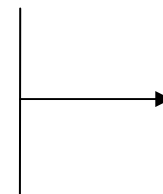
phase préparatoire
et
phase concertation



début février à début avril
2010

étape 3 comparaison des « tracés »

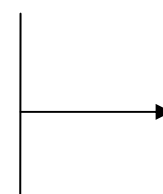
phase préparatoire
et
phase concertation



mi-avril à début juillet 2010

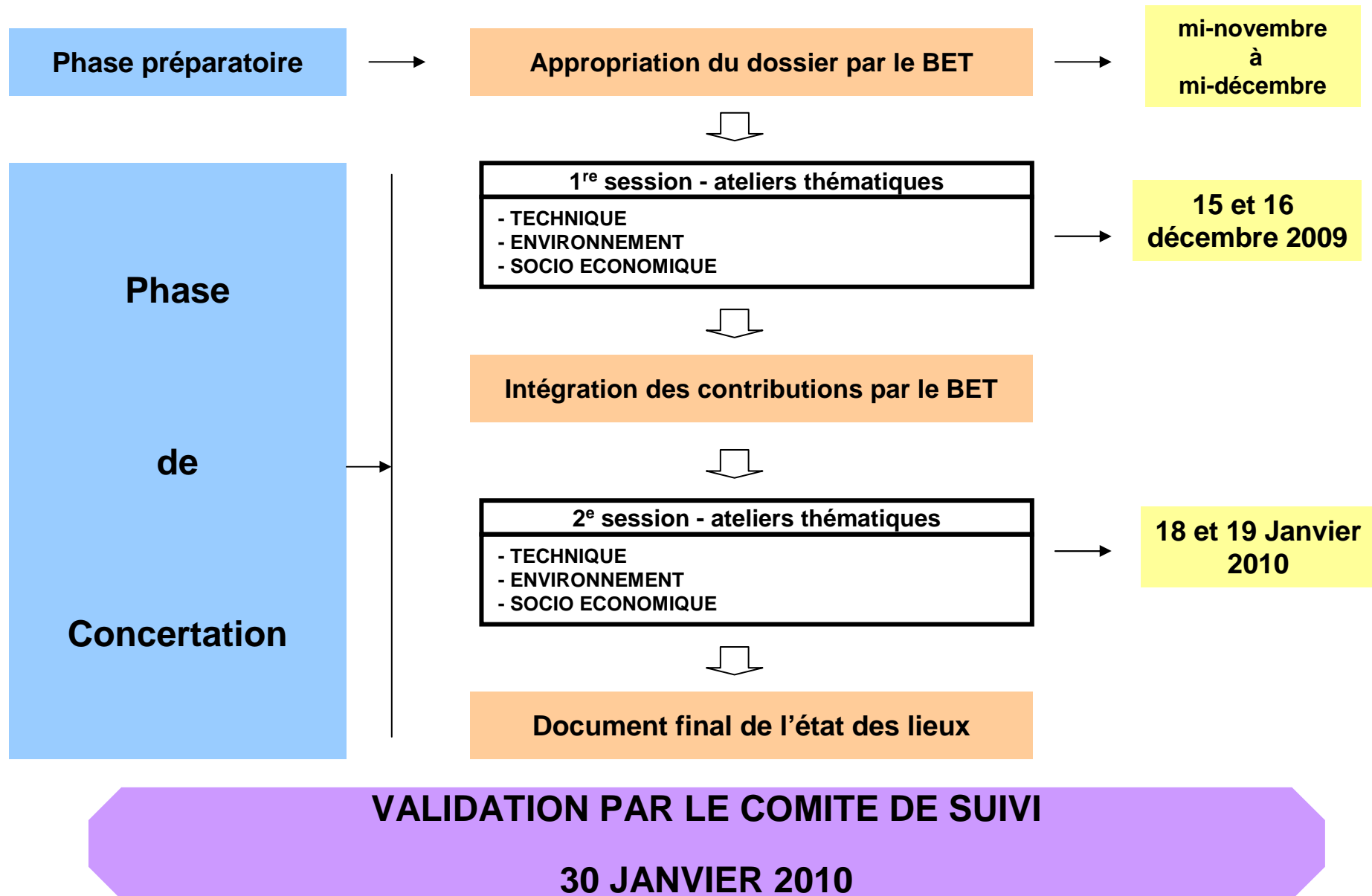
étape 4 caractéristiques du « tracé » identifié

phase préparatoire
et
phase concertation

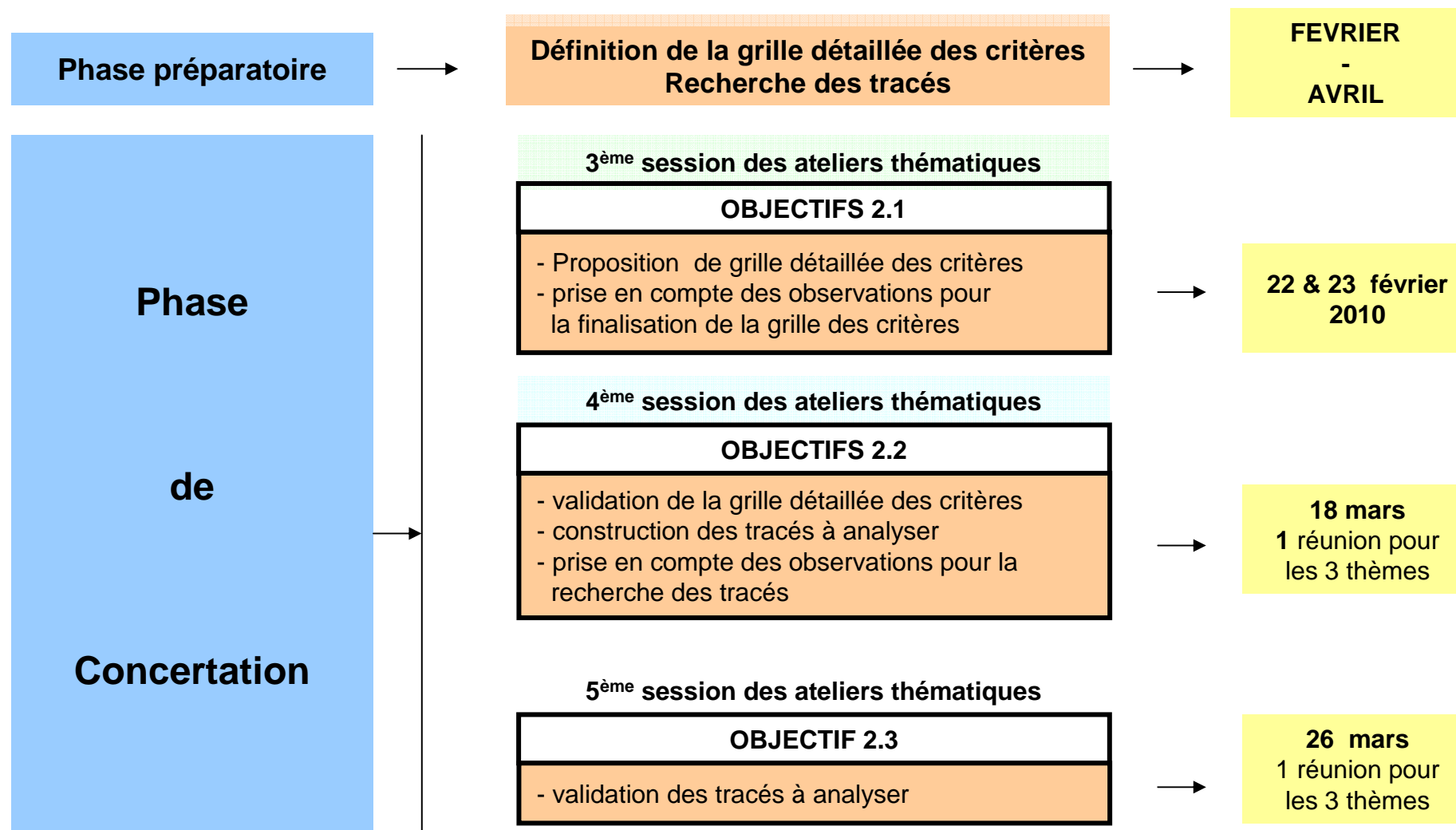


mi-juillet à fin septembre
2010

ETAPE 1 : DIAGNOSTIC PARTAGE

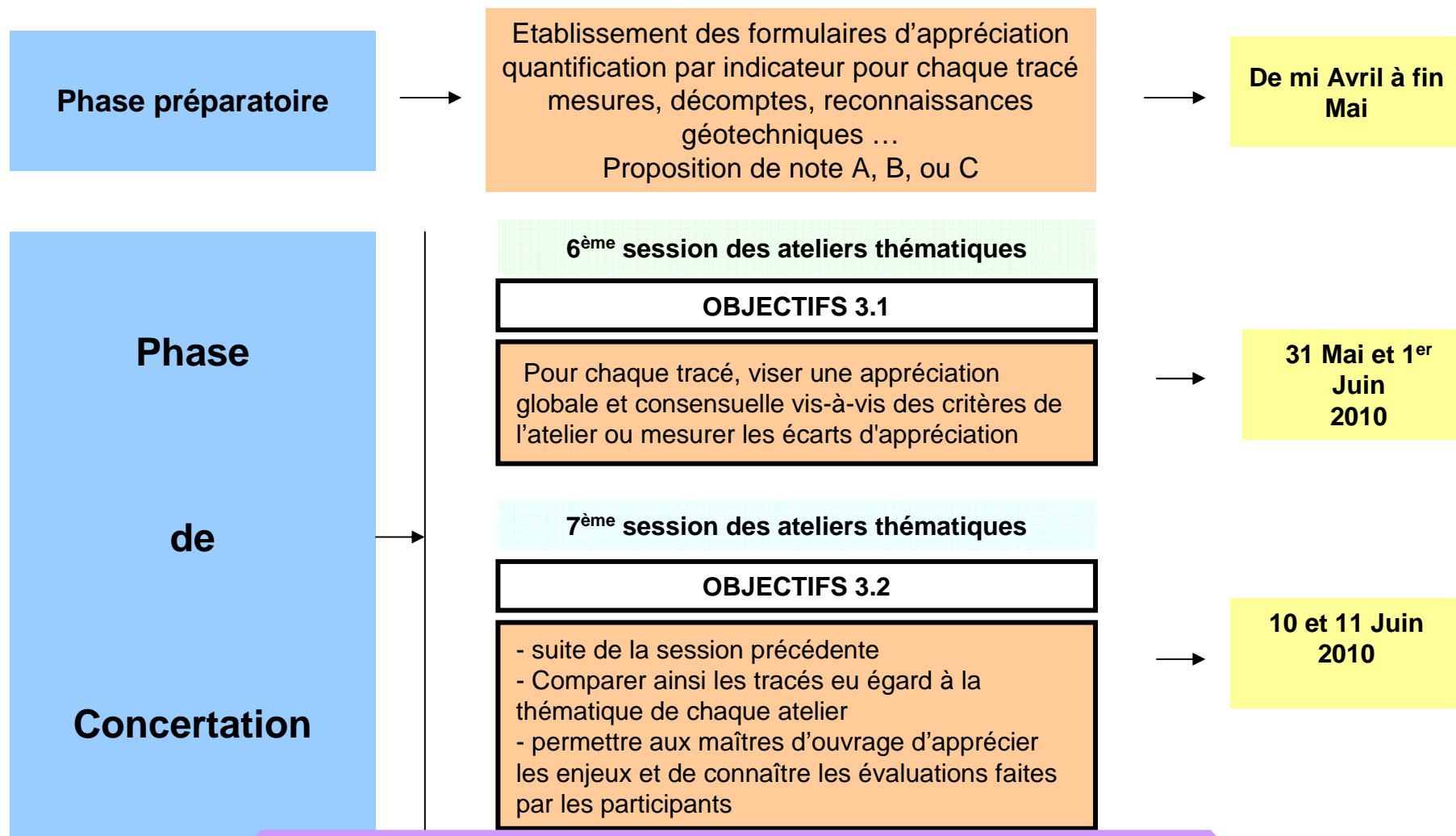


ETAPE 2 : RECHERCHE DES TRACES OPTIMISEES



COMITE DE SUIVI
Le 09 AVRIL 2010

ETAPE 3 : COMPARAISON DES TRACES



COMITE DE SUIVI du 24 Juin 2010
Validation des appréciations et écarts sur les tracés

LOT-CORRÈZE
voie d'avenir

CONSULTATION CITOYENNE

**SARRAZAC
VAYRAC**

2 REUNIONS PUBLIQUES
présentation de l'état des
lieux, des tracés et de la
démarche

**19 et 20
AVRIL 2010**

**PUIS DANS LES
14 COMMUNES DE
LA ZONE D'ETUDE**

**MISE A DISPOSITION DES
DOSSIERS ET REGISTRES
EN MAIRIE**
concertation réglementaire
art L 300-2 du Code de
l'urbanisme

**DU 21
AVRIL
AU 29 MAI
2010**

FINALITE : RECUEIL DE L'AVIS DU PUBLIC SUR LES TRACÉS

LE PROCESSUS DE CONCERTATION ET LES ETUDES

